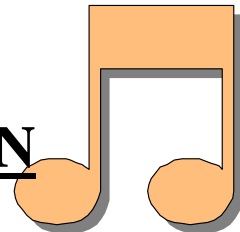


26 JUIN 2026

FETE DE LA MUSIQUE A SAINT-OVIN



Les associations communales de Saint-Ovin, l'A.P.E., le Comité des Fêtes et l'A.S.S.O. organisent une fête de la musique le **Vendredi 26 juin 2026**.

Elle aura lieu dans le bourg à partir de **19h30**.

Pour ceux qui le souhaitent possibilité de se restaurer sur place.

Scène en plein air avec le groupe de musiciens **TEEN SPIRIT**.

Diffusion du match France – Norvège de la coupe du monde de football dans la salle des fêtes.

Animation : balade en calèche pour les enfants.

Afin d'organiser au mieux la soirée nous souhaitons estimer les besoins en repas. Si vous êtes intéressés merci de bien vouloir compléter le bulletin ci-dessous et de le déposer dans **la boîte aux lettres de l'A.P.E. à l'école des Charmilles** avec le règlement avant le **09/06/26**.

Contact : Regray Alain – Tél : 06.74.55.57.61 (après 18h00) - E-mail : a.regray@yahoo.fr

Bulletin d'inscription à garder

Réponse souhaitée avant le 09/06/26

Nom : Prénom :

Date d'inscription / /

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Galettes saucisses | Nombre : x 3.50 € = |
| <input type="checkbox"/> Sandwichs saucisses | Nombre : x 3.50 € = |
| <input type="checkbox"/> Sandwichs échine de porc | Nombre : x 3.50 € = |
| <input type="checkbox"/> Frites Moyenne | Nombre : x 3.00 € = |
| <input type="checkbox"/> Crêpes | Nombre : x 1.00 € = |
| <input type="checkbox"/> Formule comprenant :
une galette saucisse
ou un Sandwich saucisse
ou un Sandwich échine de porc
+ une moyenne frite + une crêpe | Nombre : x 7.00 € = _____ |

TOTAL

Règlement chèque uniquement



Bulletin d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres de l'A.P.E. à l'école des Charmilles avec le règlement à l'ordre de l'A.S.S.O.

Nom : Prénom :

	Nombre
Galettes saucisses	
Sandwichs saucisses	
Sandwichs échine de porc	
Frites	
Crêpes	
Formule galette saucisse + frites + une crêpe	
Formule Sandwich saucisse + frites + une crêpe	
Formule Sandwich échine de porc + frites + une crêpe	

Date d'inscription / /

TOTAL

Règlement
Chèque à l'ordre de : **A.S.S.O.**

NB : seul ce coupon fait preuve en cas de litige

IPNS